

La droite villebonnaise perd ses nerfs !

Vous avez reçu un tract de dernière minute de Villebon avec Vous. Ce tract est bourré d'approximations et de contre-vérités. Son seul objectif est de nous discréditer.

Rétablissons les faits :

<i>Des affirmations hors-contexte(*)</i>	<i>Notre position</i>
Le financement communal qui a permis l'implantation d'une maison de retraite médicalisée départementale à Villebon sur Yvette (décembre 2015 – novembre 2018)	Refus de l'emplacement sous les lignes à haute-tension et les avions !
Le Plan Local d'Urbanisme qui a pris des mesures de préservation des espaces naturels et boisés face à la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols décidée unilatéralement par un gouvernement piloté par le P.S (novembre 2015, juin 2016)	Ce PLU laxiste n'a rien préservé. Les promoteurs s'en donnent à cœur joie et les arbres sont tronçonnés !
Le programme de mise en accessibilité et de rénovation lourde des gymnases MERMOZ et TERRAY (avril 2014, juin 2016, mai 2017, septembre 2018 et octobre 2019)	Refus de dépenser plus de 5M€ alors que 2M€ étaient initialement budgétés et suffisants
L'échange de terrains permettant l'implantation d'un établissement médico-social pilote pour adultes handicapés porté par la Fondation OVE (novembre 2019)	Le terrain boisé derrière la MJC , objet de l'échange doit être préservé . L'implantation sur l'emplacement du CTM est le plus adapté.
La subvention versée à une entreprise d'insertion pour financer une partie du coût de l'électrification de vélos pour les Villebonnais (février 2017 février 2018, décembre 2018)	Mesure de la majorité municipale qui cherchait juste à masquer son refus d'adapter le tissu urbain à la circulation à vélo .
Les mesures de prévention et de lutte contre les constructions illégales proposées par le Procureur de la République (mars 2017)	Titre mensonger qui cache des mesures organisant la chasse contre les sans-logis .
Une demande de subvention parlementaire pour créer une aire de détente dans la quartier de la Roche (février 2017) Une demande de subvention parlementaire pour financer un véhicule chargé de transporter les repas dans les crèches (mai 2015)	Cette pratique de subvention par une caisse parlementaire, aberration de la République, est depuis interdite . Nous avons soutenu ces projets une fois financés dans les règles.
La convention de « Rappel à l'ordre » signée avec le Procureur de la République et permettant au Maire d'intervenir en cas d'incivilités (janvier 2015)	Cette convention instaure le risque d'un couvre-feu de fait pour les mineurs de la ville !
La prise en charge par la Ville de l'entretien des voiries et des espaces publics dans le quartier des Coteaux avant leur intégration dans l'espace public communal (juin 2018).	Cette convention de juin 2018 a été refusée par les habitants du quartier . Nous les avons soutenus. Pourquoi ne pas parler de celle de Nov 2018 acceptée par tout le monde ?

(*) Pour des raisons de place, nous nous sommes concentrés sur les plus absurdes

Selon l'équipe de «Villebon avec vous», nos propositions ont inquiété les Villebonnais. **Cette équipe était absente** chaque fois que nous avons présenté nos propositions aux habitants dans nos quatre réunions publiques. **Ils étaient absents** les week-end quand nous présentions nos documents de campagne aux Villebonnais. Ils n'ont pas entendu **les remarques acerbes de ceux-ci sur leur gestion, sur l'autoritarisme du maire, sur la dégradation mal-vécue du cadre de vie**, le refus du projet de stockage de déchets sur la zone de la Prairie au bord de l'Yvette, etc.

Décryptons ici les commentaires de la droite municipale sur notre projet:

Les Ex-P.S. proposent de construire 350 logements sur le site de la DGA.

Le maire sortant a inscrit dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) 600 logements sur le terrain de la DGA et 140 sur celui du CTM. Aucune mention de la superficie des logements n'y figure. **Si notre proposition de 350 logements pose des problèmes d'imperméabilisation des sols, que dire de ses 740 logements ?** Quel impact sur la circulation ?

Le programme de Villebon avec Vous est étrangement silencieux sur tous ces points : pas un mot sur la négociation de l'achat du site à l'état, pas un mot sur les conditions du choix de l'aménageur.

- Pourquoi n'avoir jamais publié l'étude pré-opérationnelle du projet financée par les Villebonnais ? **Étrange pour un adepte de la transparence.**
- Pourquoi parler dans son programme de construire le projet avec les Villebonnais ? Compte-t-il juste sur eux pour construire **les barres d'immeubles de 8 étages ?**

Les EX-P.S. vous promettent ensuite « des commissions participatives, des comités de quartier des pétitions, ... » bref, un débat permanent sur tout et tout le reste ! Pourquoi n'ont-ils jamais tenu de réunions publiques ?

Nous avons été en **contact permanent avec les Villebonnais** : un journal diffusé régulièrement, un site web maintenu à jour avec les dernières informations des Conseils Municipaux, des rencontres fréquentes sur le terrain.

Nous avons assisté aux réunions bi-annuelles de la majorité, plus **des réunions d'information** que d'échange. Rien d'étonnant à ce que nos propositions de commissions participatives ne soient pas comprises par le maire sortant. **Évidemment tout le monde participerait à la décision plutôt que celle-ci soit le fait d'un seul homme.**

Dimanche nous seront présents dans les bureaux de vote pour assurer activement le bon déroulement du scrutin. Elus nous mobiliserons les services municipaux, nous nous mobiliserons pour accompagner les Villebonnais en cette période difficile : aide à l'organisation de la garde d'enfants, aide aux courses pour nos aînés, etc.

Le maire sortant critique notre programme élaboré collectivement pendant plusieurs mois avec soin à tel point qu'il a repris certaines de nos idées. Des propos méprisants qui montrent quelle considération il a pour les expressions différentes de la sienne.

Deux hommes occupent la tête d'affiche, sur les documents de campagne de « Villebon avec Vous » sauf sur le bulletin de vote (obligation légale de l'alternance hommes femmes). S'agit-il une fois de plus de « Villebon sans Elles » ?

**Le 15 mars, choisissez l'ambition, votez « Partageons demain »,
enmenée par Ophélie Guin**

Les EX-P.S. proposent ensuite de construire l'établissement médico-social de la Fondation OVE sur le site de l'actuel Centre Technique Municipal

Parlant de notre proposition, « un projet brouillon » osent-ils écrire ? Que dire de l'action de la municipalité sortante pour ce beau projet initié en 2015. Pourquoi avoir conseillé à **OVE d'acheter un terrain à la sortie de Villebon**, pour l'échanger ensuite contre le bois derrière la MJC ? Pourquoi ne pas avoir plutôt **initié immédiatement le déménagement prévu de longue date du CTM sur ce terrain à la sortie de Villebon ?**

A ce sujet, nous rappelons amicalement à M. le Maire que la délibération sur l'échange des terrains mentionne explicitement le déménagement du CTM sur l'ex-terrain d'OVE. Mauvaise foi ?

M. le Maire souhaite nous rappeler que les arbres existants seront remplacés. Des arbustes juste replantés contribueront-ils de la même façon à la rétention des eaux de pluie qu'une cinquantaine d'arbres adultes ? Les riverains sont aujourd'hui inquiets des modifications d'écoulement des eaux, conséquence attendue des nouvelles constructions.

Les Ex-P.S. proposent encore de « réhabiliter l'ancienne piscine de Palaiseau ».

Le maire de Palaiseau ne semble pas avoir la même analyse que celle de celui de Villebon. Il a proposé aux Palaisiens de choisir entre trois projets de réhabilitation. Notre projet est de nous y associer pour créer la future piscine « Villebon Palaiseau ». **Notre projet, estimé à 4,9 M€, réparti entre deux communes** rentre facilement dans les capacités d'une commune qui a dépensé plus de 15 M€ dans ses gymnases et quelques autres millions d'euros dans un centre de loisirs sous-dimensionné.

<http://villebon-partageons-demain.fr> - Facebook @villebon.partageonsdemain

